



L'Escoubille

N°1 - Février 2022

Le Journal de vos déchets



DOSSIER BIODÉCHETS : RESTES ALIMENTAIRES, BIENTÔT LE RETOUR AU SOL

PIC & ÉTANG : LE SYNDICAT QUI TRAITE VOS DÉCHETS

INTERVIEW : MARC DUFUMIER

NOS ASTUCES ZÉRO DÉCHET



Retrouvez-nous sur www.smepe.fr

SOMMAIRE

- 3 DÉTRI (AC)TU
- 4 VOS DÉLÉGUÉS
- POUBELLE LA VIE :**
- 5 UNE NOUVELLE POLITIQUE POUR LE SYNDICAT
- LA TÊTE DANS LE BAC :**
- DOSSIER BIODÉCHETS -**
- 6 RESTES ALIMENTAIRES, BIEN TÔT LE RETOUR AU SOL
- LA CAUSERIE DURABLE :**
- 10 MARC DUFUMIER
- ZÉRO ESCOUBILLE :**
- 11 TOP 5 POUR UNE FÊTE SANS DÉCHET

L'ESCOUBILLE !!! KÉZACO ???

Voilà un mot évocateur occitan ou provençal. Selon les secteurs d'Occitanie, les escoubilles signifient les poubelles, les déchetteries, les balayures ou encore les épluchures. C'est aussi un très bon ragout de reste de cuisine originaire de Gignac. Et maintenant, c'est aussi un journal qui vous parle de vos poubelles.

Syndicat Mixte Pic et étang

Représenté par

Fabrice FENOY, Président

Mail : contact@picetang.fr

825 Rte de Valergues

34400 Lunel-Viel

04 67 59 72 30



Directeur de publication : Fabrice Fenoy

Conception, rédaction et photo :

Service communication du Syndicat Pic et Étang

Création graphique et mise en page :

Sophie PASCAL

Photos : Syndicat Pic et Étang, pexels.com, freepik.com

Illustration Zéro déchet et bande dessinée : Mazu

Impression : Imp'act

Tirage : 105 000 exemplaires

Dépôt légal : Février 2022

ISSN : en cours



L'ÉDITO

de l'Escoubille



Mesdames, Messieurs,

Le journal que vous tenez entre les mains est celui du Syndicat Pic et Étang. Sa fonction est essentielle : c'est lui qui traite vos déchets. Du Pic Saint-Loup à la Camargue, vos groupements de communes vous accueillent en déchèterie et collectent vos poubelles. Ensuite, le Syndicat Pic et Étang les dirige vers les filières : le recyclage des emballages pour le bac jaune au centre de tri de Lansargues, l'incinération à l'usine de valorisation énergétique de Lunel-Viel, le broyage et le compostage ...

L'Escoubille : un titre qui reflète ce dont nous allons parler dans ce journal : le contenu de nos poubelles, la vie de nos déchets, la façon dont nous les valorisons... ou pas.

Aujourd'hui, la préoccupation écologique est au cœur de tous les débats. Vous êtes en droit d'attendre une gestion optimale de vos déchets : respectueuse de l'environnement et de la santé, à un coût raisonnable. Avec le 1er vice-président du Syndicat Pic et Étang, Laurent Senet, nous avons conclu un pacte pour le mandat à venir : traiter tous les déchets produits par les habitants du Syndicat tout en diminuant le recours à l'incinération. Aujourd'hui, notre modèle doit être amélioré : quand vous jetez à la poubelle des restes de cuisine, ils sont incinérés. Ainsi, nous brûlons des trognons de pomme ou des épluchures... composés essentiellement d'eau ! Nous générons de la pollution et du CO₂. Il faut changer de modèle.

Pour cela, il y a des conditions techniques à remplir : nous avons commencé à les mettre en œuvre. Vous trouverez un dossier sur l'étude pour la valorisation des restes alimentaires que nous avons lancée dans ce premier numéro de l'Escoubille.

En matière de déchets, rien n'est possible sans votre implication : nous devons développer avec vous les solutions qui permettront de protéger notre planète et ses ressources naturelles, favoriser l'emploi local et bien gérer l'argent public. Pour cela il faut créer des liens entre nous : le Syndicat va se doter d'un nouveau site internet. Il est déjà présent sur les réseaux sociaux. Il édite désormais le magazine que vous tenez entre les mains. Vous y trouverez des infos pratiques, des trucs et astuces pour réduire vos déchets, de l'information sur les filières : ai-je le droit d'apporter ma vieille télé à n'importe quel revendeur ? Que faire de mes tontes de gazon ? Dans quel bac jeter ma brosse à dents ?

Vous y trouverez aussi des contenus visant à réfléchir à la question des déchets : ce journal donnera la parole à des personnalités connues pour leur engagement écologique. Ainsi, dans ce premier numéro, l'agronome Marc Dufumier nous aide à prendre un peu de hauteur.

Ce journal est aussi ancré dans un territoire : il proposera des articles sur les initiatives zéro déchet portées par les citoyens, les associations. Nous commençons aujourd'hui avec des idées pour faire la fête avec un minimum de déchets produits. N'hésitez pas à nous écrire, à faire connaître vos initiatives ! Ensemble, plongeons la tête dans notre bac !

Bonne lecture,

Fabrice Fenoy

Président du Syndicat Mixte entre Pic & Étang



@fabricefenoy

Sur la bonne voie vers la réduction des déchets ...



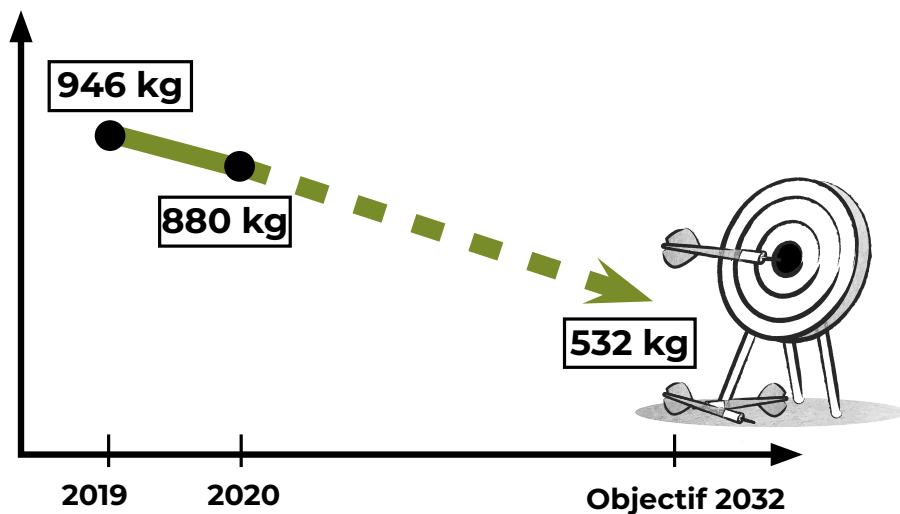
Aujourd'hui, un habitant sur le territoire du Syndicat Pic et Etang produit chaque année en moyenne **880 kg de déchets ménagers et assimilés**. Il s'agit des déchets collectés séparément (ordures ménagères, les emballages et le verre) et des déchets collectés en déchetteries. C'est au-dessus de la moyenne en Occitanie*, située à **632 kg par an par habitant**. Néanmoins, les évolutions vont dans le bon sens, puisque les quantités de déchets produits sur le territoire ont diminué depuis 2019. Ces chiffres qui invitent à poursuivre la dynamique pour s'accorder aux objectifs définis par le Plan Régional d'Occitanie : arriver en 2032 à **532 kilos par an par habitant de déchets ménagers et assimilés** !

Compostage, réutilisation, broyage des végétaux, réduction des emballages et du gaspillage alimentaire : la dynamique continue !

Retrouvez tous les détails et chiffres clefs dans le rapport d'activité du Syndicat Pic et Etang en ligne sur le site internet : www.smepe.fr

* Source : chiffres ORDECO Occitanie 2017

Les quantités de déchets ménagers et assimilés produits par an, par habitant sur le territoire du Syndicat Pic et Étang



Un test à grande échelle

Pour que les restes alimentaires deviennent une ressource, des restaurants scolaires de Terre de Camargue, le lycée Victor Hugo au Pays de Lunel et la Banque Alimentaire de l'Hérault au Pays de l'Or se sont essayés à une nouvelle organisation : **trier et collecter leurs restes alimentaires pour les transformer en compost**.

L'objectif était double : lever les freins et tester la faisabilité sur le territoire. **Une expérimentation réussie !**



Le Président du Syndicat Pic et Etang et la représentante de la Ligue Contre le Cancer ont signé la convention de partenariat

Octobre rose, c'est toute l'année

Depuis le 1^{er} octobre 2020, vous pouvez **déposer vos radiographies médicales argentiques dans toutes les déchetteries du territoire**. Elles seront ensuite récupérées par la Ligue contre le Cancer. Les bénéfices générés par la valorisation de ces déchets très particuliers, notamment via l'extraction des sels d'argent qu'ils contiennent, iront au profit de la recherche en cancérologie. Une action solidaire, et écolo !



TROMBINOSCOPE DES ÉLUS DU COMITÉ SYNDICAL



www.paysdelunel.fr



www.terredecamargue.fr



Fabrice FENOY
Président



Laurent SENET
1^{er} Vice-Président
Délégué au suivi
de la DSP de l'UVE



Olivier PENIN
2^{ème} Vice-Président
Délégué aux finances



Michel CARLIER
3^{ème} Vice-Président
Délégué aux biodéchets



Jean-Michel ANDRIUZZI
4^{ème} Vice-Président
Délégué au suivi
environnemental



Jean-François LAURENT
5^{ème} Vice-Président
Délégué à la communica-
tion et à l'harmonisa-
tion des politiques des
groupements



Jérôme BOISSON



Pierre ANTOINE



Thierry FELINE



Pierre LIBES



Pierre MARTINEZ



Philippe GRAS



Jean-Pierre BERTHET



Françoise MATHERON



Claude BERNARD



Brice BONNEFOUX



Alex DUMAS



Antoine ROUSSEAU



Jean-Jacques ESTEBAN



Georges CAPUS



Arnaud FOUREL



Marie LEVAUX



Alain THEROND



Jacky REY

Isabelle DE MONTGOLFIER
Hervé DIEULEFES
Julie CROIN
Noureddine BENIATTOU

Sylvain ALET
Romain KUSOSKY
Antoine MARTINEZ
Eric BASCOU

Robert CRAUSTE
Chantal VILLANUEVA
Patricia VEN DER LINDE
Florent MARTINEZ

Jean-Louis GOMEZ
Jean ORTEGA
Fabrice PECQUEUR
René CHALOT

Nathalie CASAS
Olivier PLANARD
Elie HERBEMONT
Béatrice LECCHIA

Thierry AGNEL
Pascale FORTUNAT
DESCHAMPS
Michel CHAMBELLAND
Patrick BENEZECH



Commune de LUNEL-VIEL

Délégué titulaire : Eric BILLET

Délégué suppléant : Patrice GRANDGONNET

Issus des six intercommunalités membres du Syndicat Pic et Étang, les 25 élus sont à la manœuvre pour définir la stratégie de traitement des déchets du territoire d'aujourd'hui et de demain.

LES DÉLÉGUÉS TITULAIRES

LES DÉLÉGUÉS SUPPLÉANTS



UNE NOUVELLE POLITIQUE POUR LE SYNDICAT

RÉDUIRE L'INCINÉRATION, MAÎTRISER LES COÛTS :

c'est à cette équation compliquée que s'attellent les élus du Syndicat Pic et Étang. Co-signé par le président Fabrice Fenoy et le premier vice-président Laurent Senet, le nouveau pacte de gouvernance marque un tournant dans la politique de traitement de vos déchets.

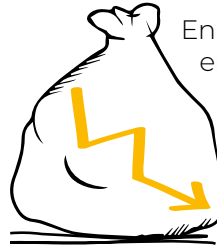


« L'idée de ce pacte, c'est de prendre en compte les deux dimensions qui nous occupent : aller vers une réduction progressive de l'incinération, car, après l'autoroute, l'incinérateur de Lunel-Viel est le plus gros émetteur de gaz à effet de serre du Pays de Lunel ; et puis, arriver à conserver un coût supportable

par les collectivités (sachant que le prix à la tonne risque a priori d'augmenter si l'usine n'incinère plus au maximum de ses capacités NDLR). **L'écologie et l'économie doivent aller de pair** », résume le président du Syndicat. Toutes les intercommunalités adhérentes au Syndicat Pic et Étang doivent se mettre autour de la table et travailler « sur un objectif commun ». Cette orientation devrait évidemment transparaître « dans l'écriture collective du prochain contrat d'exploitation de l'usine », précise Laurent Senet, qui tient également à saluer l'implication des élus.



Pour répondre à ces objectifs, plusieurs projets sont en ligne de mire, en premier lieu : la gestion des déchets alimentaires. En effet, les poubelles d'ordures ménagères comprennent une part non négligeable de restes de repas. Or non seulement ces produits gorgés d'eau freinent le rendement de l'incinérateur, mais ils pourraient être beaucoup mieux valorisés, et servir de ressource pour les terres agricoles. C'est dans cette perspective que se déploie l'étude relative aux biodéchets sur le territoire du Syndicat Pic et Étang : identifier les sources de biodéchets, trouver des solutions au plus proche des administrés, et ainsi détourner ces tonnages, trop humides, de l'incinération.



En parallèle, une stratégie globale est mise en œuvre pour développer de nouvelles possibilités de tri et de filières de valorisation des matières. Chaque année, en France, de nouvelles solutions émergent pour traiter tel ou tel type de déchets considéré auparavant comme non recyclable. Vaste sujet donc, boosté par les évolutions réglementaires, qui impliquent des mutations techniques mais aussi, et surtout, la mise en place d'actions de réduction à la source des déchets. Tous les groupements de communes se sont déjà saisis de la question de la prévention des déchets : le réemploi, la réparation, l'économie circulaire sont autant de moyens de préserver les ressources.

En outre, ces solutions combinent souvent des intérêts convergents : la réduction des déchets et du transport, certes, mais aussi la dimension économique et la défense de l'emploi local.

« Seule l'implication de tous nous permettra de réussir, poursuit Fabrice Fenoy. Il faut être conscient qu'aucune machine ne peut séparer les déchets alimentaires de leurs emballages.

Pour réussir la transition écologique dans le traitement des déchets, tout le monde doit s'impliquer : habitants, élus, techniciens... il y va de notre environnement, notre santé et notre argent... ».

CALENDRIER prévisionnel

pour l'avenir de la gestion de l'incinérateur :

Décembre 2021 : concertation entre les groupements de communes,

Début 2022 : choix du scénario (tonnage à traiter, calendrier, prix etc...)

Printemps 2022 : mise en concurrence des acteurs du marché,

Automne 2022 : choix de l'exploitant,

1^{er} janvier 2023 : démarrage du nouveau contrat par l'exploitant



Sur la plateforme de broyage de l'Espiguette, élus et associations échangent sur une expérimentation réussie : le compostage des déchets alimentaires

DOSSIER BIO DÉCHETS :

RESTES ALIMENTAIRES : BIENTÔT LE RETOUR AU SOL !

À partir du 31 décembre 2023, tous les particuliers devront se voir proposer une possibilité de trier leurs restes alimentaires. Un enjeu de taille pour le Syndicat Pic et Étang qui planche dès maintenant sur la stratégie à adopter pour que chaque biodéchet puisse être valorisé. Première étape : quelle est la part des restes alimentaires dans les poubelles ? Pour répondre à cette question, le Syndicat a étudié le contenu de vos poubelles.

Drôles de scènes à l'entrée de la fosse de l'incinérateur de Lunel-Viel. Détournés, éventrés et scrutés par une bande d'hommes en jaune, les sacs poubelles des usagers du Syndicat font l'objet de toutes les attentions. Le but : avoir une idée de ce que contiennent les ordures ménagères des habitants et connaître la proportion de biodéchets (déchet biodégradables issus des végétaux ou de l'alimentation) mais aussi de déchets recyclables.

Première observation : les erreurs de tri sont encore monnaie courante au vu des quantités de verre, d'emballages plastiques, cartons et textiles encore retrouvés dans les ordures ménagères et pouvant être valorisés autrement. Et concernant les restes alimentaires dans nos poubelles alors ?

JUSQU'À 60% D'ALIMENTS PUTRESCIBLES

« Ce que l'on retient, c'est qu'il y a encore une grande part de putrescibles : déchets verts, de cuisine, non consommés, voire encore sous emballage. De ce point de vue-là, il y a encore une grosse marge d'amélioration », note Amélie Delmas, chargée de mission chez DV2E, qui réalise l'étude avec le bureau d'étude Cereg. Dans le détail, les chiffres sont variables en fonction des caractéristiques des zones observées. Entre les secteurs urbains, les rues commerçantes et les résidences pavillonnaires, les pourcentages de biodéchets varient, ce qui aura un impact sur les solutions de collecte et traitement.

Un autre aspect qui interpelle : la part de déchets alimentaires encore comestibles retrouvée dans les poubelles. Le gaspillage alimentaire au sein des ménages est mis en évidence, allant parfois jusqu'à représenter plus de 70% de la part des biodéchets.

UN TRAVAIL DE FOURMI

Pour arriver à brosse le portrait des poubelles d'ordures ménagères des habitants, un travail laborieux est réalisé en amont. Les agents de tri réceptionnent les échantillons d'ordures déversés par les camions-poubelles à l'entrée de l'unité de valorisation énergétique avant de trier à la main, matériau par matériau, et déchet par déchet, le contenu des poubelles. C'est grâce à ce travail minutieux que l'on obtient une photographie globale. « Nous avons essayé d'avoir une bonne répartition entre les déchets issus de zones rurales, de zones urbaines, et de zones touristiques du littoral », détaille Amélie Delmas. C'est toute cette démarche que l'on appelle « caractérisation ».

PARLEZ-VOUS POUBELLE ?

Biodéchets : il s'agit de nos déchets organiques tels que les restes alimentaires de cuisines et de repas ou les petits végétaux de jardin.

Caractérisation des déchets : c'est une méthode de tri et d'identification des déchets pour connaître la composition moyenne d'une poubelle.

Les bacs de poubelles sont prélevés en aléatoire

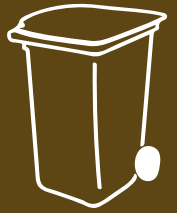


Les déchets sont placés sur un tamis





LE TRI EN FOLIE



Deux questions à Clément Rudelle, qui effectuait sa première mission de tri, pour l'analyse des déchets du territoire

Vous avez effectué votre toute première caractérisation ici, devant l'incinérateur de Lunel-Viel. Que retenir-vous de cette expérience ?

Clément Rudelle : J'avais réalisé des semblants de caractérisation à l'occasion de stages, mais pas de manière aussi poussée. Au départ, ce qui m'a surpris, c'est la taille de cette infrastructure qui est vraiment très grande. Puis je me suis rendu compte

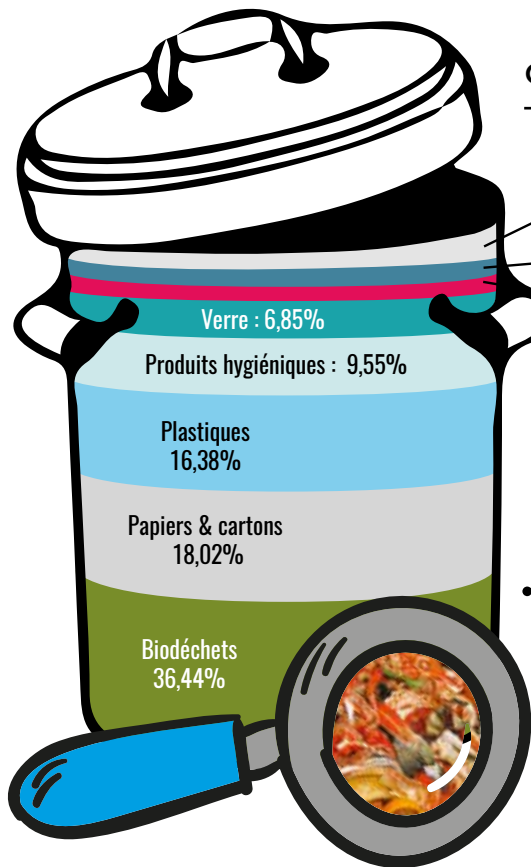
que la caractérisation demandait un certain effort physique. Nous trions l'équivalent de trois bennes dans une journée, à un rythme assez soutenu.

Qu'est-ce qui vous a marqué en vous plongeant dans les débris des habitants du territoire du Syndicat Pic et Étang ?

C.R.: C'est d'abord la quantité de déchets qui peuvent être compostés... Je savais

qu'il y aurait des déchets de cuisine ou de jardin, mais je n'en imaginais pas autant. Le deuxième point qui me semble important, c'est le plastique, qui était visuellement très présent...

Mais je suis optimiste. Il va falloir poursuivre la sensibilisation des habitants avec des éléments très concrets, comme le contenu des caractérisations par exemple. Cela nous permet d'apprendre de nos erreurs.



Composition moyenne d'une poubelle d'ordures ménagères *

Le contenu de cette poubelle d'ordures ménagères est aujourd'hui incinéré, alors que **plus de 80% des déchets pourraient être valorisés autrement s'ils étaient mieux triés** (plastiques, cartons, papiers, verre, métal, textiles, autres... et bien sûr biodéchets).



Déchets végétaux de cuisine



Déchets de cuisine carnés



Encore beaucoup de gaspillage alimentaire (produits non consommés jetés avec ou sans emballage)



Déchets de jardin de petite taille

* Source : chiffre MODECOM - ADEME 2017



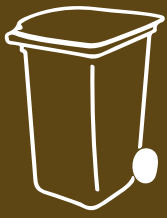
Les déchets sont triés



Les déchets sont séparés et pesés



De nombreux déchets n'ont pas leur place à l'incinérateur



DE L'ASSIETTE AU COMPOST : LE PARCOURS DU BIODÉCHET À GRANDE ÉCHELLE

Cantine, immeuble, agriculteur, usine, restaurant, pavillon... D'ici janvier 2024, tous les producteurs ou détenteurs de biodéchets, c'est à dire les déchets alimentaires et déchets verts, devront pouvoir les trier sans peine afin de réduire la part de ces putrescibles dans les ordures ménagères. Promulguée le 10 février 2020, c'est la loi Anti-Gaspillage pour une Economie Circulaire qui l'impose !

Actuellement, ces biodéchets sont mis à la poubelle et envoyés à l'incinération. Or, ils sont majoritairement composés d'eau : les brûler est donc un non-sens. Pire, ils participent aussi à produire du gaz à effet de serre et pèsent sur la balance des tonnages enregistrés aux frais des usagers, alors qu'ils pourraient retourner à la terre sans trop de peine et participer à la fertilisation des sols. Ces dernières décennies, le cycle de la matière organique a été « perturbé » souligne l'Agence de la transition écologique, qui pointe « l'abandon de son statut de « ressource » au profit de celui de « déchet », court-circuitant le plus souvent son retour au sol ». Un dysfonctionnement symptomatique de notre temps en somme, qu'il est temps de réparer en mettant à disposition des usagers les moyens adéquats : le compostage d'abord et à défaut la collecte et le traitement par compostage industriel ou méthanisation.

« A ENVELOPPE CONSTANTE »

A l'échelle du Syndicat, quelle quantité de biodéchets pourrait être sortie des poubelles d'ordures ménagères ? Le territoire est-il déjà en capacité de traiter ces tonnages de biodéchets ? Quels sont les angles morts du territoire et les nouvelles installations qui pourraient permettre de fluidifier la collecte à grande échelle ? Autant de questions auxquelles le Syndicat devrait répondre courant 2022 à l'aide des bureaux d'étude DV2E et Cereg. « *Il faut avoir une vision structurante* », résume Kristelle Fourcadier, directrice du Syndicat, qui entend proposer un plan d'actions à « *enveloppe constante* ». Pas d'investissement faramineux en perspective, donc. « *On ne veut pas bouleverser les équilibres financiers de la gestion des déchets au sein des intercommunalités. Aujourd'hui, lorsqu'on incinère des biodéchets, le transport de ces matières a un coût important. Mais demain, si nous installons davantage de composteurs de proximité, cela signifiera : moins de tonnage et moins d'incinération. Il y a des économies d'échelle à réaliser* », analyse la directrice.

Démarrée en juin 2021, cette étude sur les biodéchets prendra fin au printemps prochain. Il restera ensuite un an et demi pour structurer la partie collecte à l'échelle des groupements de communes et l'organisation concrète du traitement défini à l'issue de l'étude. « *Nous allons essayer de faire passer un maximum de biodéchets en gestion de proximité, via des composteurs individuels*



Expérimentation du compostage sur la plateforme de l'Espiguette

ou collectifs. Le reste sera inscrit dans notre schéma de collecte », explique Kristelle Fourcadier, sachant que la viabilité économique d'une collecte de biodéchets « *n'existe plus lorsque l'installation de traitement est à plus de 30km* ».

ENGRAIS À VOLONTÉ

Grace au compostage individuel ou partagé, il est possible de fertiliser les jardins des habitants en circuit court. A plus grande échelle, il existe aussi sur le territoire de grandes plateformes de compostage qui devraient voir leur rendement décupler. L'exutoire ? Direction les agriculteurs de la région ! « *Sur le territoire du Syndicat, nous avons de gros besoins en amendement organique. Nous avons en effet beaucoup de plaines sableuses et des terres ayant besoin d'autres méthodes de fertilisation* », détaille Kristelle Fourcadier. Un débouché parfait pour le compost produit sur les futures installations du territoire.



COMMENT OBTENIR VOTRE COMPOSTEUR ?



Les six intercommunalités du Syndicat n'ont pas attendu les obligations légales pour agir. Actuellement, sur le territoire, on dénombre un total de plus de 21 000 composteurs individuels, 51 composteurs collectifs, et 286 lombricomposteurs. Vous voulez le vôtre ?

En fonction de votre groupement de communes, retrouvez ci-dessous les solutions qui s'offrent à vous :

Communauté de communes du Grand Pic Saint Loup :

récupérez votre composteur pour 15 euros en remplissant le formulaire accessible en ligne.

04 67 55 33 12 - www.grandpicsaintloup.fr

Communauté de Communes du Pays de Sommières :

récupérez votre composteur pour 10 euros en remplissant le formulaire accessible en ligne et également inséré dans le calendrier du tri de la communauté de communes.

04 66 80 98 40 - www.ccpaysdesommières.fr

Communauté de communes de Rhône-

Vistre-Vidourle : récupérez votre composteur pour 10 euros en contactant directement le service déchets.

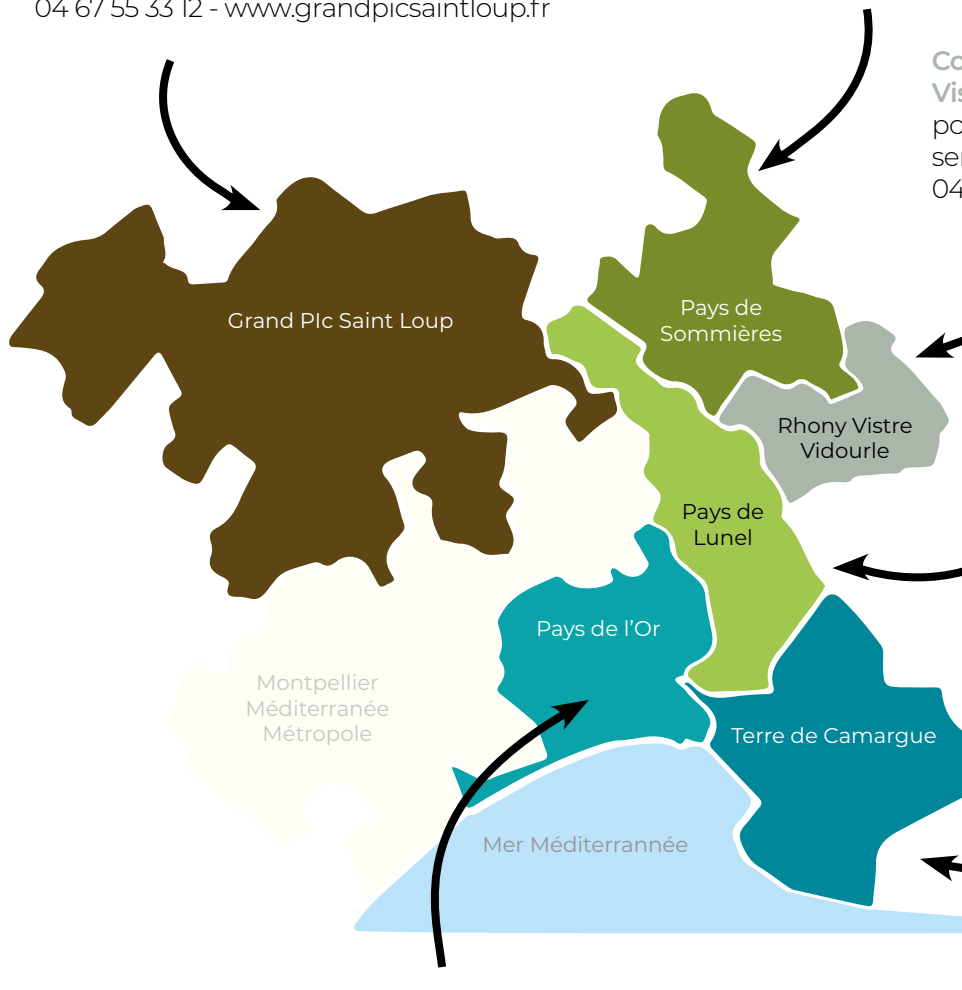
04 66 35 55 55 - www.ccrw.fr

Communauté de communes du Pays

de Lunel : récupérez gratuitement votre composteur ou lombricomposteur en contactant le numéro vert ou directement sur le site internet.

08 00 03 44 00 - www.paysdelunel.fr

Carte des 6 intercommunalités du Syndicat Pic et Etang



Agglomération du Pays de l'Or : récupérez gratuitement votre composteur ou lombricomposteur en contactant le service déchets ou depuis le site internet.

04 67 91 31 11 - www.paysdelor.fr

Autre alternative : savez-vous qu'une poule peut consommer environ 160kg de déchets organiques ménagers par an! L'agglomération du Pays de l'Or propose une subvention pour vous aider à adopter des poules.


Communauté de Communes de Terre de Camargue : récupérez gratuitement votre composteur ou lombricomposteur en contactant le service environnement ou depuis le site internet.

08 00 00 42 27 - www.terredecamargue.fr

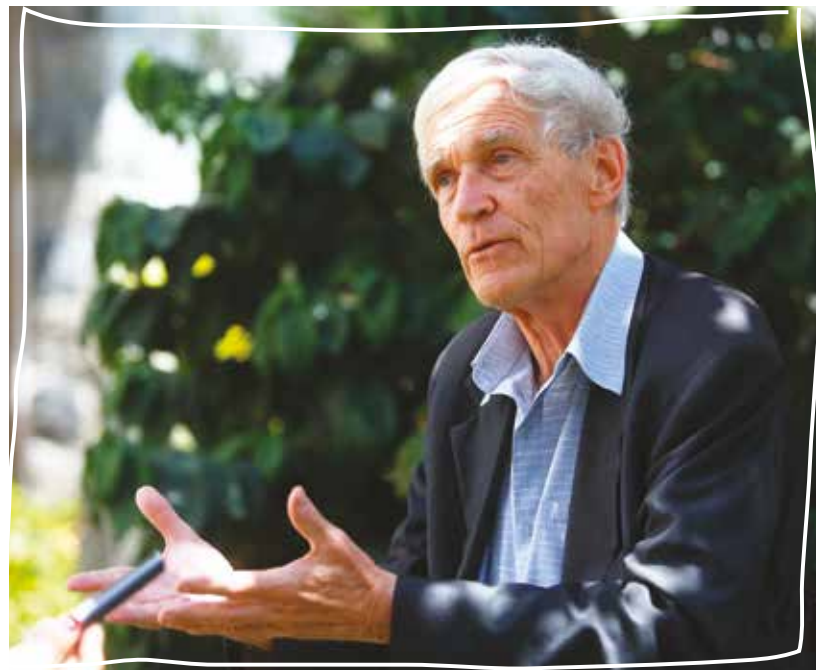
VOUS HABITEZ DANS UNE RÉSIDENCE OU UN IMMEUBLE ?

Renseignez-vous auprès de votre intercommunalité pour installer des composteurs partagés entre voisins. Pour vos déchets verts rendez-vous régulièrement en déchetterie dès le printemps pour des opérations de broyage et pour récupérer du broyat pour votre potager.





LA CAUSERIE DURABLE



Marc Dufumier : **« C'est ça, la vraie révolution agricole ! »**

Pour mieux comprendre l'intérêt du retour à la terre, nous avons donné la parole à l'agronome Marc Dufumier, Professeur honoraire à AgroParis Tech, qui milite pour la transformation de nos agricultures selon les principes de l'agroécologie. Une appréhension systémique du travail de la terre, pour un monde durable. Entretien.

Vous travaillez depuis des décennies sur la façon dont l'agroécologie devrait inspirer notre agriculture. En quelques mots, qu'est-ce que cela signifie ?

Marc Dufumier : La fonction de cette discipline scientifique, c'est de rendre intelligible le fonctionnement et la complexité des écosystèmes agricoles. Dans un premier temps, il s'agit déjà de reconnaître que l'objet de travail des agriculteurs, ce n'est pas la plante, le troupeau ou le sol pris séparément, mais à chaque fois l'ensemble de l'écosystème.

A échelle des vastes plaines des territoires languedociens, que peut-on faire ?

M. D. : Les études montrent que les systèmes les plus résilients face au dérèglement climatique et aux aléas du marché sont les plus diversifiés. L'idée, c'est de ne pas mettre tous ses œufs dans le même panier, parce que l'effondrement d'une seule production peut aboutir à une faillite. Mais dans les régions viticoles, les AOC (Appellation d'origine contrôlée) incitent à spécialiser l'agriculture vers ce pour quoi les prix sont les plus rémunérateurs... Cela rend les choses plus compliquées.

Néanmoins, il est possible de rendre ces écosystèmes plus durables, sans pollution majeure, ni préjudice pour les générations futures, et à la fois sans la propagation d'herbes invasives... Il faut remettre dans les champs et à proximité, des arbres, des arbustes, des bandes enherbées qui vont

avoir de multiples fonctions, notamment de fertilisant et de fongicide. C'est ça, la vraie révolution agricole ! Nous allons devoir nous inspirer de savoir-faire anciens, mais aussi de techniques ultramodernes venues de la science.

En bout de course, cette inspiration agroécologique implique aussi d'avoir une certaine exigence dans la gestion des biodéchets. Quelle est leur place dans ce scénario systémique que vous dessinez ?

M. D. : Dans un champs, les déchets naturels servent à fabriquer l'humus dans le sol grâce à un savant mélange d'azote et de carbone. Aujourd'hui, de la même manière, il y a le principe du compost qui permet d'avoir un bon dosage entre ces deux éléments, mais nous l'utilisons encore très peu en France. Au Costa Rica, il existe un système de lombricompostage à l'échelle d'une municipalité entière ! C'est un tunnel dans lequel on introduit, tous les jours, à l'horizontale, les biodéchets des villageois. Six mois après, ces déchets se retrouvent de l'autre côté du lombricompostage, et le compost sert à la fertilisation des cultures.

D'ici 2023, le tri à la source des biodéchets sera obligatoire pour le grand public. Quel regard portez-vous sur cette loi ?

M. D. : J'y suis favorable, ça va dans le bon sens. Mais la mise en œuvre risque d'être compliquée.



NOTRE TOP 5 POUR UNE FÊTE SANS DÉCHET

ZÉRO
ESCOUBILLE

Printemps, été, automne, hiver, il y a toujours une occasion de faire la fête ! Pour un anniversaire ou un apéro festif, la taille de la poubelle n'est peut-être pas l'élément auquel on pense en premier. Et pourtant ! Fini la vaisselle jetable en plastique et les emballages de paquets de chips. Voici plein d'idées à adopter pour repenser les festivités !

1. RECYCLER SA DÉCO

Un grand drap en guise de nappe, quelques fleurs ramassées dans la nature sur la table, des chutes de tissus ou de papiers pour les fanions, et le tour est joué ! Les bénéfices sont multiples : en plus d'éviter tout impact dans la poubelle et sur les finances, cette décoration zéro déchet promet aussi une belle journée d'occupation pour les enfants...

2. DE LA VAISSELLE RÉUTILISABLE

Finies les orgies de gobelets et de fourchettes en plastique en fin de repas ! Désormais, on peut opter pour une vaisselle réutilisable : des assiettes et des couverts classiques, des pailles en inox, des timbales en plastique dur ou de vrais verres... Et éventuellement, quelques challenges pour désigner les préposés au lavage. Bon plan : pensez aux recycleries ! Emmaüs, Calade, Ressourcerie du Lez... une vaisselle qui dure, à petit prix.

3. L'APÉRO FAIT MAISON

Qui dit zéro déchet, dit pas d'emballage. Les jusqu'au-boutistes éviteront donc la case supermarché, et préféreront l'achat de cacahuètes et d'olives en vrac dans l'épicerie de quartier, prépareront des bâtonnets de légumes crus, un tzatziki maison, une petite quiche chèvre-noix et quelques tranches de pâté. Si le temps manque, des bocaux vides et un traiteur feront l'affaire. Clou du spectacle, la grosse fontaine à punch évitera l'accumulation de bouteilles et sera du plus bel effet sur la nappe à fleurs de mémé.

4. UN BEE WRAP ? FACILE...

Pour emballer les saladiers avant l'arrivée des convives, on troque le cellophane et le papier d'aluminium contre des « bee wraps ». Kesako ? La même chose, mais réutilisable. Pour en créer un, placez un morceau de tissu capable de recouvrir votre bol sur une feuille de papier cuisson, étalez deux cuillères à soupe de pépites de cire d'abeille, recouvrez le tout d'une autre feuille de papier cuisson (que vous pourrez réutiliser à cette fin), et chauffez l'ensemble au fer à repasser. Une fois refroidi, le bee wrap prendra la forme de vos plats et supportera plusieurs lavages à l'éponge... Il est aussi possible d'en acheter dans les magasins bio, mais c'est moins drôle.

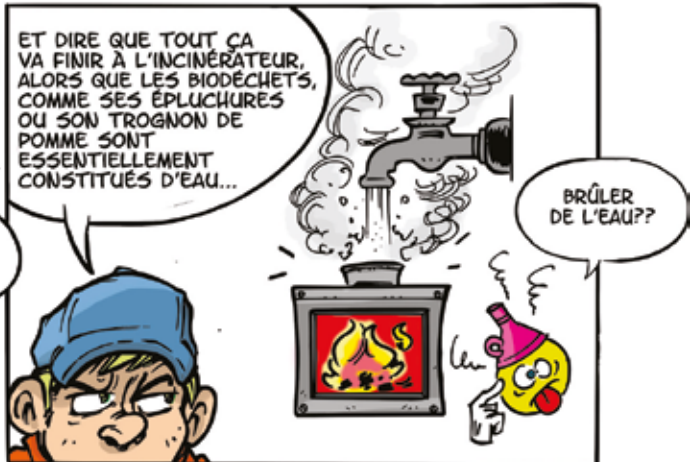
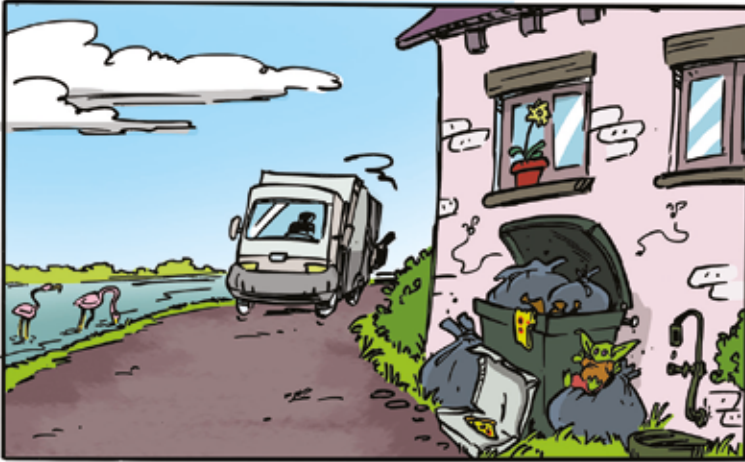
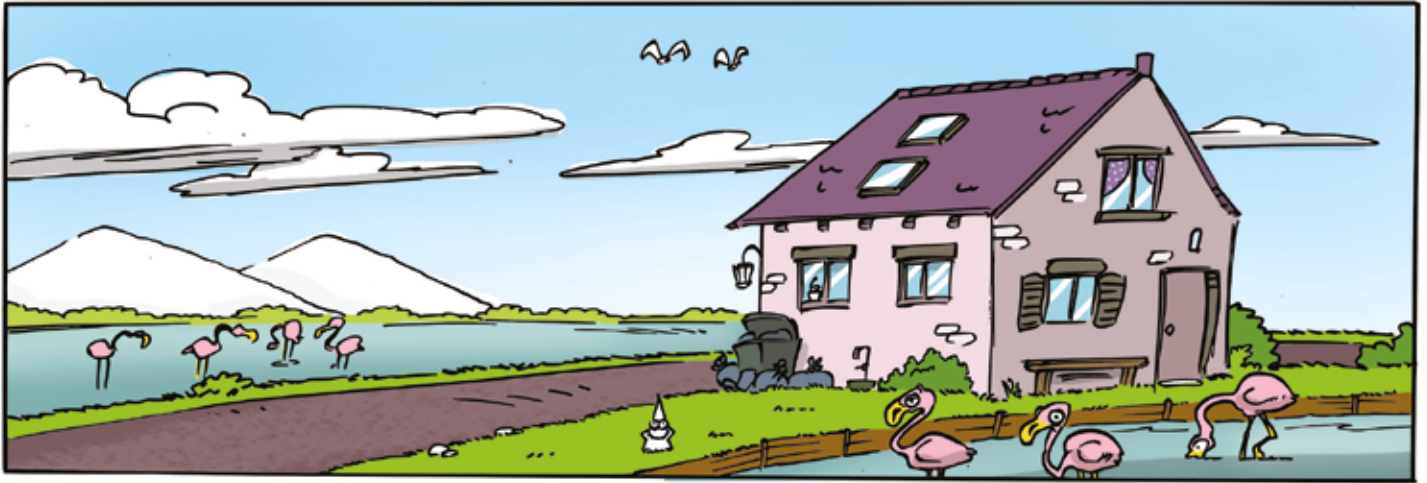
5. S'INITIER AU FUROSHIKI

Cadeau de Noël en retard ? Fête d'anniversaire ? Pas de panique, les japonais ont inventé le moyen d'emballer des cadeaux sans déchet et avec classe. Nommé furoshiki, cet art consiste à couvrir ses présents de morceaux de tissu (ou plutôt des chutes, hein ?). Sur internet, plusieurs tutoriels de pliage vous permettront d'épater vos invités. Pas de panique si le temps manque : du papier kraft ou de vieux journaux feront aussi l'affaire et donneront une touche vintage à vos cadeaux.

FÊTE ZÉRO DÉCHET!



NOS DÉCHETS ONT DE LA VALEUR !



AMI LECTEUR,
UN COMPOSTEUR ÇA VIT
D'AMOUR ET D'ÉPLUCHURES
ET EN PLUS ÇA NOURRIT
LA TERRE !
ALORS TOI AUSSI
DEMANDE
TON COMPOSTEUR!

MAZU



Syndicat Mixte Pic et étang - www.smepe.fr
825 Rte de Valergues - 34400 Lunel-Viel
04 67 59 72 30